



Villers-Semeuse



Les nuisances sonores Réglementation sur les nuisances sonores pour la période estivale

Un arrêté préfectoral réglemente le bruit dans les propriétés privées et prévoit que les travaux ne soient effectués que :
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 les jours ouvrables,
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 le samedi,
De 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.



*Le Maire et le conseil municipal
vous souhaitent
un bel été 2016 !*

VACANCES

ACTIONS
La commune propose son action « **piscine-cinéma** » auprès de ses jeunes administrés. Les Villersois âgés de 12 à 18 ans pourront ainsi bénéficier de places de piscine à raison d'une place par enfant et par semaine pour les mois de juillet et août au tarif de 1,10€ au lieu de 2,20€.

Pour le cinéma, cette action est proposée aux jeunes de 14 à 18 ans dans les mêmes conditions au tarif de 3,60€ au lieu de 7,30€ (validité jusqu'au 30/09/2016).

Pour les jeunes de 12 à 14 ans (date anniversaire), dans le cadre de l'opération « moins de 14 ans = 4€ » les places sont proposées au tarif de 2€.

Renseignements et vente des places au service de l'état civil, à la mairie, sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



VENEZ NOMBREUX !!!

FÊTE CENTRALE

Samedi 2 juillet : Place de la mairie
 14h30 : concours de belote au Bar le centre.
 21h : Mégasound, Bal public

Dimanche 3 juillet : Place de la mairie
 Prix cycliste proposé par l'Entente Cycliste de
 Villers-Semeuse Boulzicourt
 ! un arrêté municipal réglemente la circulation
 durant les épreuves
 10h45 : Prix des écoles de cycliste
 13 heures : Finale de la ronde ardennaise réservée
 au pass cycliste
 15h30 : Finale de la ronde ardennaise catégorie 1 à
 3 et juniors

17h : Show live présenté par Sabine 1^{ère} partie
 17h30 : Gino, premières
 18h : Sabine, 2^{ème} partie
 18h30 : Gino, bal apéritif

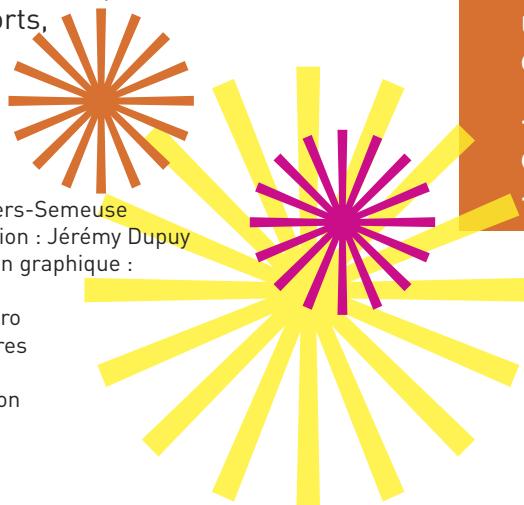
Lundi 4 juillet : Stade Roger Marche
 13h30 : Concours de pétanque réservé aux
 habitants de la commune et aux licenciés du club
 local

FÊTE NATIONALE

Mercredi 13 juillet : Stade Roger Marche
 21h00 : Bal public 1^{ère} partie avec Mégasound
 21h30 : distribution des lampions
 22h00 : Retraite aux flambeaux
 22h30 : embrasement de la Mairie
 23h00 : Bal public 2^{ème} partie
 23h30 : Grand feu d'artifice

Jeudi 14 juillet : Place Jules Leroux.
 Les Villersois sont invités à participer à la
 cérémonie commémorative de la « Fête Nationale ».
 Le rassemblement est prévu à 11 heures au
 Monument aux Morts,

Lettre de la ville de Villers-Semeuse
 Directeur de la publication : Jérémy Dupuy
 Conception et réalisation graphique :
 ART / PUB
 Imprimé par Sopaic repro
 Tirage : 1 800 exemplaires
 Mairie
 11 rue Ferdinand Buisson
 08000 Villers-Semeuse
 Tél : 03 24 33 77 20



Brocante :

dimanche 18 septembre 2016

Réservations :
 Maison des associations

- Le samedi 27 août de 9h à 12h
 uniquement pour les habitants
 de Villers-Semeuse

- Les jeudis 1^{er} et 8 septembre
 de 17h à 19h
- Le samedi 10 septembre de 10h à 12h